**Cérémonie officielle de lancement de la Feuille de Route nationale sur le dividende démographique au Mali**

[**Déclaration des Jeunes FRDD**](#_top) **de la jeunesse malienne**

Bamako, le 23 juin 2017

Nous, jeunes leaders et représentants des organisations de jeunesse au Mali, venus de toutes les régions du Mali et du District de Bamako, et réunis à Bamako, le 22 juin 2017 :

* félicitons les Chefs d’Etat de l’Union Africaine pour avoir pris la Décision n°601 *(Assembly/AU/Dec.601 (XXVI)* de consacrer l’année 2017 au thème de ***« Tirer pleinement profit du démographique en investissant dans la jeunesse » ;*** reconnaissons la pertinence et la justesse de ce choix, pour lequel nous marquons notre adhésion pleine et entière, au regard (i) de la forte proportion de jeunes dans les pays africains, (ii) des défis grandissant en matière de formation et d’emploi décent, de santé des adolescents et des jeunes y compris de la reproduction, de participation citoyenne et (ii) de l’opportunité que constitue cette jeunesse pour la capture du dividende démographique et de la réalisation de l’ *« Afrique que nous voulons »* de l’Agenda 2063 ;
* avons amélioré nos connaissances du concept de dividende démographique et des cadres régionaux et nationaux de sa mise en œuvre, en particulier le projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel, appelé projet SWEDD. Ce projet sous régional est mis en œuvre au Burkina Faso, en Côte d’Ivoire, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad avec le concours financier de la Banque Mondiale et l’appui technique du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l’organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) ;
* remercions le Gouvernement du Mali pour avoir mis en œuvre la recommandation des Chefs d’Etat relative à la formulation par les pays membres, d’une feuille de route nationale pour accroitre les investissements en faveur du développement de la jeunesse ;
* avons passé en revue la feuille de route nationale élaborée conformément aux recommandations des Chefs d’Etat de l’Union Africaine et avec une participation active de nos représentants ;
* reconnaissons la pertinence des piliers et actions prioritaires retenus et nous en approprions ;
* remercions le Gouvernement du Mali, la société civile notamment le Conseil National de la Jeunesse du Mali, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers en particulier le Fonds des Nations pour la Population et le projet SWEDD – Mali pour le concours technique et financier apporté au processus de formulation de la feuille de route nationale.

Partant des principes, recommandations et directives :

* de la feuille de route de l’Union Africaine pour la capture du dividende démographique ;
* de la Charte Africaine de la Jeunesse adoptée par l’Union Africaine le 02 juillet 2006 à Banjul, en Gambie ;
* de la Déclaration finale des Chefs d’Etat au Sommet Afrique – France tenu à Bamako les 13 et 14 janvier, Sommet au cours duquel les Chefs d’Etat ont appelé à une plus grande coopération pour la mise en œuvre de la feuille de route de l’Union Africaine pour la capture du dividende démographique ;
* des sessions parallèles organisées en marge du Sommet Afrique – France tenu à Bamako au Mali les 13 et 14 janvier notamment le Forum des jeunes sur le thème « Jeunesse et Entreprenariat », la réunion des ministres en charge de la jeunesse sur le thème « Jeunesse et Dividende Démographique » et la session des Premières Dames sur le thème : « les pratiques traditionnelles et culturelles positives au service de la promotion de la santé de la reproduction ».

Et s’appuyant sur :

* les résolutions des Nations Unies notamment la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité des Nations Unies pris en 2015 sur Jeunesse, Paix et Sécurité ;
* l’Accord pour la paix et la réconciliation nationale notamment en son article 51 appelant à valoriser la contribution des jeunes hommes et femmes à l’œuvre de la reconstruction nationale.

**Nous, jeunesse du Mali** :

1. reconnaissons la nécessité de la mise en œuvre d’initiatives visant l’atteinte du dividende démographique, sommes conscients de notre rôle et engagés pour une participation active au sein de réseaux nationaux et régionaux de jeunes dans le domaine de Population & Développement ;
2. invitons le Gouvernement à prendre toutes les mesures utiles pour la mise en œuvre efficace de la feuille de route nationale pour l’atteinte du dividende démographique ;
3. invitons le Gouvernement et les partenaires au développement au renforcement des initiatives en faveur de la promotion et de l’autonomisation des jeunes, en particulier les plus vulnérables en veillant à l’amélioration de la qualité de l’éducation et de la formation, à l’accès équitable aux services de santé y compris sexuelle et de la reproduction, et à l’emploi décent ; une plus grande priorité devant être accordée à la satisfaction des besoins et aux aspirations des adolescentes et des jeunes filles ;
4. en plus d’être impliqués, demandons à être plus fortement associés comme agents de changement dans le processus de paix et de réconciliation nationale, dans la gestion des questions migratoires et dans la lutte contre la radicalisation et le terrorisme ;
5. souhaitons la mise en place d’un cadre interministériel élargi aux Organisations de la Société Civile et le secteur privé pour le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route, la prise en compte du dividende démographique dans les politiques et stratégies nationales et sectorielles et la vulgarisation du concept auprès de tous les acteurs et collectivités au Mali ;
6. appelons de nos vœux une plus grande participation des jeunes aux instances de prises de décisions en rapport avec le dividende démographique et les Objectifs de Développement Durable et en particulier un appui considérable à la mission du Réseau Africain des Jeunes et Adolescents pour le Dividende Démographique au Mali, AfriYAN – Mali pour la participation et le suivi de la mise en œuvre des feuilles de route de l’Union Africaine et nationale pour la capture du dividende démographique.

**Nous nous engageons à y contribuer effectivement :**

1. en nous portant volontaires comme agents de changement dans tout processus engagé dans le cadre du devenir de la Nation ;
2. en étant des modèles pour la promotion de la paix et de la sécurité nationale;
3. en devenant des acteurs de la vulgarisation de la feuille de route pour l’atteinte du dividende démographique et de la promotion des piliers et actions clés retenues auprès des décideurs, des partenaires au développement, de la société civile et de l’ensemble de la jeunesse malienne, urbaine, rurale et migrante ;
4. en devenant des ardents défenseurs de la scolarisation et du maintien des filles à l’école et de la promotion du droit à la santé des adolescents et des jeunes.

**Pas un pas sans les jeunes ! Unis, nous bâtissons !**